



00000163;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° _____ /AONO/CCAA/PDST /CIPM/SPM/2023 DU **08 AOUT 2023**
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SEPARES

Activité N° CM-CCAA-374204-CW-RFB du PPM

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux d'aménagement de la route de patrouille de l'Aéroport International de Douala : « Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) ».
2. La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des travaux d'aménagement en deux (02) lots de la route de patrouille de l'Aéroport International de Douala pour des délais d'exécution **de huit (08) mois** chacun, sur un linéaire d'environ **sept (07) Km pour le Lot N°1** et de **six (06) Km pour le Lot N°2**.

Les exigences en matière de qualifications sont :

- (i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **un million quatre cent mille (1 400 000) US\$, soit environ 700 000 000 XAF** et nets de ses autres engagements pour le **Lot N°1** et un million (1 000 000) **US\$, soit environ 500 000 000 XAF pour le Lot N°2**. Cette capacité financière doit faire l'objet d'une attestation de surface financière engageante pour la banque qui la délivre.
- (ii) Soumission de bilans certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage pour **les 07 (sept) dernières années (2016-2022)** démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.
- (iii) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **quatre millions deux cent mille (4 200 000) US\$, soit 2,1 milliards XAF environ pour le lot N°1 et trois millions quatre cent mille (3 400 000) US\$, soit 1,7 milliards XAF environ pour le lot N°2** calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours **des 07 dernières années (2016-2022) divisé par 7**.
- (iv) Avoir participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans : **(i)- deux (02) marchés de route d'un montant minimum de deux milliards (2 000 000 000) FCFA HTVA chacun pour le Lot**

N°1 et, (ii)- deux (02) marchés de route d'un montant minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA HTVA chacun pour le Lot N°2.

Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires (la similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité des méthodes/technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans les spécifications techniques) et exécutés au cours des **Sept (07) dernières années à compter du 1^{er} janvier 2016** jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel (on entend ici des travaux exécutés à 80% ou plus des travaux prévus au marché).

Justifier de la possession de matériels et équipements nécessaires, cités dans la section III critères d'évaluation et de qualification du Dossier d'Appel d'Offres disponible pour consultation au service de Passation des marchés du PDST-volet aérien.

- (v) Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience requise, tel que décrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (section III, critères d'évaluation et de qualification) disponible pour consultation au service de passation des marchés du PDST-volet aérien.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres national (AON) tel que défini dans les Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Gestion du Projet, E-mail : pdst.tender@ccaa.aero**, et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables entre 9 heures et 15 heures.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous **contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, ou 75 Euros au Compte Spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC des Chefs-lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.**
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 SEPT 2023 à **13 heures (heure locale, GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 08 SEPT 2023 à **14 heures (heure locale, GMT+1)**.
7. Les offres doivent être accompagnées **d'une garantie d'offre d'un montant de quarante millions (40 000 000) XAF pour le Lot N°1 et trente millions (30 000 000) XAF pour le Lot N°2.** Cette garantie doit être délivrée par un établissement financier agréé par l'Autorité compétente.
8. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

9. L'(les) adresse(s) à laquelle/auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :
Cameroon Civil Aviation Authority
A l'attention de Madame le Directeur Général, Projet de Développement du Secteur des
Transports-Volet aérien, sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport
International de Yaoundé-Nsimalen.

Yaoundé, le 08 AOUT 2023

Le Directeur Général de la CCAA



Paule ASSOUMOU KOKI